

Cita bibliográfica: Anonym (Ed.): "XXVII. Discours", en: *Le Spectateur ou le Socrate moderne*, Vol.6\027 (1726), pp. 172-176, editado en: Ertler, Klaus-Dieter / Fischer-Pernkopf, Michaela (Ed.): Los "Spectators" en el contexto internacional. Edición digital, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.1509

XXVII. Discours.

*Absentem qui rodit amicum ;
Qui non defendit alio culpante ; solutos
Qui captat risus hominum, jamàmque dicacis ;
Fingere qui non visa potest ; commissa tacete
Qui nequit ; hic niger est, hunc, tu Romane, caveto.*

HOR. Lib. I. Sat. IV. 81.

*Quiconque dechire un ami en son absence, qui ne prend pas son parti quand on l'attaque, qui n'épargne personne ;
qui veut se mettre sur le pié de diseur de bon mots ; qui est capable d'inventer mille faussetez ; enfin, qui ne peut
garder un secret : voilà, Romains, ce qui s'apelle un très-malhonête homme, voilà celui de qui vous devez vous défier.*

Sur la Medisance, & les moiens de s'en corriger.

Si l'on mettoit ensemble tous les chagrins de la vie, on trouveroit que la plûpart viennent de ces Calomnies & de ces faux rapports que nous semons les uns contre les autres.

A peine y a-t-il un seul Homme qui ne soit coupable, à quelque égard, de ce Vice ; quoi qu'il faut avouer en même tems que, de quelque maniere que nous en usions les uns envers les autres, nous nous acordons tous à blâmer les Médisans & les Calomniateurs de profession. On peut dire en general que ce Défaut naît d'une espece de haine qu'on porte au Genre Humain, de l'envie qu'on a de s'acquerir de l'estime, de passer pour spirituels, de paroître savoir tous les secrets des autres, ou de complaire à ceux qui ont ce malheureux penchant & avec lesquels on est en société.

Celui qui publie des choses scandaleuses est plus ou moins odieux au Monde, & criminel en lui-même, à proportion qu'il y a quelque'un ou plusieurs de ces motifs qui l'animent. Mais, quelque occasion qu'il ait à répandre ces faux bruits, il doit considerer qu'ils sont également préjudiciables & pernicieux à celui sur lequel ils tombent. L'Injure est toujours la même, quoi que le Principe d'où elle vient puisse être différent.

Comme chacun n'est que trop porté à l'indulgence, lors qu'il juge de ses pensées ou de ses actions, & comme il y en a très-peu qui voulussent paroître coupables de ce défaut, que tout le monde condamne & qui malgré cela est fort en vogue, je vai poser ici trois Regles, par lesquelles je souhaite que chacun examine & sonde son coeur, avant qu'il vienne à decider qu'il en est exempt.

I. Qu'il considere bien s'il ne prend aucun plaisir à entendre parler des fautes de son Prochain.

II. S'il n'est pas trop disposé à croire tous les bruits qui vont à noircir la reputation des autres, & s'il n'a pas plu de penchant vers le côté malin que vers le charitable.

III. S'il n'est pas lui-même trop prompt à repandre de tels bruits, & à leur donner cours dans le Monde.

Ce sont là les différens degrez par lesquels ce Vice monte & s'éleve jusqu'à la Calomnie & à l'Imposture.

En premier lieu, celui qui prend plaisir à entendre dire du mal des autres fait voir par-là qu'il a le veritable goût de ce qui est scandaleux, & par consequent qu'il a en lui-même les semences du Vice dont il s'agit. S'il est charmé à l'oüie du mal qu'on dit des autres, il trouvera le même plaisir à le debiter, & il sera d'autant plus disposé à faire cette démarche, qu'il s'imaginera naturellement que tous ceux avec lesquels il converse goûtent la même

satisfaction que lui. Il faudroit donc que chacun travaillât à bannir de son esprit cette criminelle curiosité, qui s'entretient & s'enflamme toûjours à l'ouïe des secrets qui tendent à flétrir la reputation des autres.

En deuxième lieu, chacun devoit examiner son cœur, pour voir s'il n'est pas trop crédule à l'égard de ces rapports, & s'il ne panche pas plutôt vers le côté malin que vers le charitable.

Une pareille credulité est fort vicieuse, & vient d'ordinaire du sentiment que l'on a de sa propre corruption. C'est un bon Mot de Thalès, qui disoit que le *Mensonge est aussi éloigné de la Verité, que les Oreilles le sont des yeux*. Il vouloit insinuer par-là qu'on ne doit pas facilement ajouter foi à ce qui se rapporte des choses que l'on n'a pas vûes. Il y a deux ou trois Regles assez remarquables, que les Membres de la fameuse Abbaïe de la Trape observent & que je vais inserer ici comme elles se trouvent dans un petit Livre publié en François.

On y ordonne à ces Reverends Peres de ne prêter jamais l'oreille aux rapports qu'on leur fera de quelque Action indigne ou criminelle ; de tourner d'un autre côté, s'il est possible, tous les discours de cette nature ; & de suposer enfin que le Crime peut venir d'une bonne intention dans celui auquel on l'attribue, si tant est qu'il soit certifié d'une maniere à ne pouvoir le revoquer en doute. C'est peut être pousser la Charité trop loin ; mais un pareil excès est beaucoup plus louable, que de soutenir avec les malins Esprits du siecle, que des Actions indifférentes ou même bonnes, viennent d'un mauvais Principe, ou d'une intention criminelle.

En troisième lieu, chacun devoit examiner s'il n'a pas un secret penchant à divulguer ces bruits qui tendent à noircir la reputation des autres.

Lors que cette Maladie de l'Esprit, ou du Cœur, dont je parle, est arrivée à ce poin de malignité, c'en est le pire de tous les symptomes, & il est à craindre qu'elle ne soit devenuë incurable. Il seroit donc inutile de faire voir ici en détail que ce penchant est criminel, puis qu'il n'y a personne qui ne le condamne, à moins qu'on n'ait renoncé à tout principe d'Humanité & à la Discretion la plus commune. J'ajouterai seulement que, quelque plaisir qu'un Homme puisse trouver à répandre de tels bruits sourds, il en goûtera beaucoup plus à vaincre la tentation qui l'y engage, & à laisser mourir dans son sein tous ces pretendus secrets de la Chronique scandaleuse.